



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 0022_Mineralputz_Diamant_2.8_2013-06-18

- Code d'identification unique du produit type: **EN 998-1 – CS II**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **Knauf Bauprodukte Mineralputz Diamant 2,8 mm**
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Mortier d'enduit de parement CR pour l'intérieur et l'extérieur
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
Knauf Gips KG, Am Bahnhof 7, D-97346 Iphofen, Allemagne
Tel. +499323 31-0, Fax: +499323 31-277, e-mail: Zentrale@Knauf.de
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 4**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **Non concerné – contient moins de 1 % en masse ou en volume de matières organiques.**
Essais de type initiaux du produit et contrôle de la production en usine par le fabricant.

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	A1	EN 998-1: 2010-09
Absorption d'eau	W 0	EN 998-1: 2010-09
Coefficient de diffusion de la vapeur d'eau	$\mu \leq 20$	EN 998-1: 2010-09
Adhérence à l'issue	$\geq 0,08 \text{ N/mm}^2$ - FP: A, B ou C	EN 998-1: 2010-09
Conductivité thermique ($\lambda_{10, \text{dry, mat}}$)	$\leq 0,82 \text{ W/(m}\cdot\text{K)}$ p. P = 50% $\leq 0,89 \text{ W/(m}\cdot\text{K)}$ p. P = 90%	EN 998-1: 2010-09
Durabilité	NPD	EN 998-1: 2010-09
Substances dangereuses	NPD	EN 998-1: 2010-09

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: **Non concerné**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:
ppa. Ulrich Köhler
(Directeur)

Iphofen, 2013-06-18

(signature)